SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un du mois de septembre à vingt heures et 30 minutes le conseil municipal de Marcé, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique ordinaire du Conseil Municipal, sous la Présidence de M Marc SOREAU, Maire de Marcé.

Etaient présents

NOMS et Prénoms	Signatures	Observations
SOREAU Marc	X	
GERLAND Julien	X	
MARBACHER Emmanuelle	X	
VERGER Mickaël	X	
VOISIN Pierrette	X	
SAGE Anthony	X	
DAINVAUX Justine	X	
POUPLIN Thierry		Absent avec bon de pouvoir pour Mme Emmanuelle Marbacher
REMIAT Guillaume		Absent
HAMELIN Mylène	X	
MONCHO Carine	X	
LEMEUNIER Quiterie	X	
ALZI Bryan	X	
PAUZET Guy	X	
LESSIAU Flavie	X	

Secrétaire de séance : Mme Pierrette VOISIN

La séance est ouverte à 20h30

Observations au compte rendu de la dernière réunion :

Pas de questions ni d'observations.

Présentation du cabinet « Arts des Villes et des Champs »

Le conseil municipal accueille le cabinet Arts des Villes et des Champs, agence de paysage et d'urbanisme spécialisée dans les études et la maîtrise d'œuvre. Monsieur Mickaël Ripoche présente la proposition d'étude du cabinet, à l'aide de plans, croquis et exemples.

L'étude répond aux critères de l'appel à projet du Département, dont le dossier doit être déposé avant le 30 septembre. La durée prévisionnelle de réalisation de l'étude est estimée entre 6 mois et 1 an.

Échanges et questions

Plusieurs points sont abordés à la suite de la présentation.

Il est notamment précisé que les éléments du PLUI H devront être intégrés à la réflexion.

Plusieurs éléments complémentaires devront être étudiés ou prévus :

- l'intégration de la rue Saint-Léonard dans le périmètre de réflexion ;

- la possibilité de prévoir une présentation du dossier en visioconférence avec Mme Hector, de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) ;

- La nécessité d'avoir des liens avec l'agence de l'eau,

Il est également rappelé que le Conseil départemental peut financer de 40 % à 80 % les études dans le cadre de l'appel à projet « Nature en Ville », sur une base maximale de 40 000 €.

Le conseil municipal choisit le cabinet Arts des Villes et des Champs pour la réalisation de ce projet d'étude ; l'engagement avec ce bureau d'étude sera conditionné à l'acceptation de l'appel à projet « Nature en Ville » proposé par le département de Maine et Loire.

Délibération et vote

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 14 voix pour décide :

D'approuver la demande d'aide proposée par le Département du Maine-et-Loire intitulée « Nature en Ville » ;

D'autoriser Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires et à signer tous les documents liés à cet appel à projet.

Autres informations :

Prochains rendez-vous, mercredi 23 septembre à 14h15 : Visite du Sénateur Grégory Blanc

Une réflexion est engagée concernant la possibilité de faire perdurer l'exposition « Marcé d'hier à aujourd'hui »

Il est prévu d'organiser prochainement une commission budget afin d'aborder les moyens de financement des projets à venir.

Concernant l'organisation de « Marcé en fête » du samedi 19 septembre, Monsieur le Maire salue la très bonne organisation de l'évènement et souligne l'élan de joie et de bonne humeur qu'il a suscité ; il est souligné également que, grâce à l'ensemble des bénévoles, on observe de très bons retours positifs. L'engagement de l'ensemble des organisateurs et des 80 bénévoles est unanimement remercié.

La séance est levée à 22h30

Signature du Secrétaire de séance :

